



# FAMILLES DE FRANCE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, Le 2 juillet 2013

### NON À L'EUTHANASIE ET À L'ACHARNEMENT THÉRAPEUTIQUE

Familles de France se réjouit de l'avis publié hier par le CCNE, Comité consultatif national d'éthique.

Celui-ci recommande de ne pas modifier la loi actuelle qui « *opère une distinction essentielle et utile entre "laisser mourir" et "faire mourir" »*.

Son avis s'appuie notamment sur le bilan des expériences étrangères qui invitent à la prudence. « *Toute évolution vers une autorisation de l'aide active à mourir pourrait être vécue par des personnes vulnérables comme un risque de ne plus être accompagnées par la médecine »*.

**Familles de France est en parfait accord avec la décision prise par les membres du CCNE qui traduit leur grande expérience humaine.**

**Contact Presse : Thierry Vidor 06 64 31 98 68**